

SAV
ROCKSTER



INSTRUCTIONS

Rockster 3

(RT)





GÉNÉRALITÉS

Toutes les machines sont essayées dans nos ateliers avant de vous être livrées. Elles sont donc réglées et ne nécessitent pas d'intervention particulière pour leur mise en route.

Cette machine est conçue pour fonctionner exclusivement avec de la laine de roche ROCKWOOL.

Il faut étaler la laine de roche sur une surface propre sans corps étrangers afin d'aspirer exclusivement de la laine de roche.

GARANTIE

Le constructeur garantit ses machines pour une durée de 12 mois à compter du jour de facturation. **Pour enregistrer votre garantie, rendez-vous sur le lien inscrit sur le carton d'emballage de votre machine et enregistrez votre preuve d'achat :**

www.savrockster.fr/garantie

Cette garantie implique le remplacement gratuit des pièces défectueuses. En tout état de cause, s'applique la garantie légale couvrant toutes les conséquences des défauts ou vices cachés (Articles 1641 à 1649 du Code Civil).

Cette garantie correspond à un emploi normal de la machine et exclut les avaries dues à un mauvais usage, à un entretien défectueux ou à l'usure normale. La garantie ne s'applique que pour un usage exclusif de laine de roche Rockwool.

Le jeu de la garantie ne peut en aucun cas, donner lieu à des dommages et intérêts.

La garantie ne couvre pas les :

- > Accidents liés à un feu, une inondation, la foudre.
- > Dommages dus à un choc, une surcharge, une mauvaise manipulation.

La collecte et l'expédition sont organisées par STIVENT INDUSTRIE®. La prise en charge des frais de transport n'interviendra que si la prise sous garantie est avérée.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

Lire attentivement cette notice avant toute utilisation de la machine de soufflage. **Vous pouvez consulter le site web SAVrockster.fr pour toutes questions, précisions d'utilisation ou de dépannage.**

Respecter les consignes de sécurité :

La machine ne doit pas être installée sur un sol en pente. Elle n'est pas équipée de frein et risque de se déplacer librement.

Ne jamais introduire les mains ou les bras dans les orifices de raccordements de flexibles, quand la machine est en fonctionnement pour éviter tous les risques d'accidents.

Les clapets de sécurité ne doivent jamais être enlevés et doivent être fermés quand les flexibles ne sont pas raccordés.

Les tuyauteries font partie intégrante des organes de protection du ventilateur.

Les tuyauteries flexibles doivent être reliées à l'appareil avant toute mise en route au risque de provoquer une usure anormale du moteur.



A la réception de la machine neuve dans son carton, et après ouverture du colis contenant le flexible compressé, il convient d'étirer au maximum ce flexible afin d'obtenir une longueur de 25 ml.

Ensuite, il faut préparer une longueur d'environ 2 m de flexible pour l'aspiration et le reste pour le refoulement vers les combles à isoler avec la laine de roche.

Fixez les manchons à ergots, la buse d'aspiration et la buse de refoulement à chaque extrémité des flexibles.

L'utilisation de ce matériel nécessite des protections appropriées telles que : masque respiratoire, lunettes, gants...

BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

Vérifiez que la ligne d'alimentation soit bien protégée par un disjoncteur différentiel 30 mA. Pour une utilisation avec un groupe électrogène, la puissance minimale est de 4,5 KW.

ATTENTION

Le circuit alimentant la prise de courant sur laquelle est branché le ventilateur doit respecter les règles de sécurité, notamment :

- > La continuité des conducteurs de mise à la terre des masses.
- > En extérieur, ligne provenant d'un réseau équipé d'un disjoncteur différentiel approprié (30 mA).

ENTRETIEN

La machine ne nécessite pas d'entretien spécifique. Vérifiez régulièrement qu'aucune laine ne bouche la machine par un nettoyage.

Le démontage des éléments doit être effectué par un technicien confirmé.

Toute intervention sur la machine doit s'effectuer hors tension.

RÉPARATION



accès direct
www.SAVrockster.fr

Certaines pièces sont disponibles en pièces de rechange

Pour ces fournitures, consultez le site SAVrockster.fr, rubrique Pièces Détachées.

Toute intervention sur la partie électrique doit être effectuée par une personne habilitée.

ATTENTION

Toute vibration anormale du ventilateur, nécessite l'intervention immédiate d'un spécialiste. **Faites une demande de reprise à l'atelier sur le site SAVrockster.fr, rubrique Contact.**



DONNÉES TECHNIQUES

ÉLECTRIQUE

Type moteur	MMP 90 S2
Puissance	2 CV ou 1,5 kW
Protection	IP 65
Vitesse	2760 tr/min
Alimentation	220 V monophasé

Commandes électriques : disjoncteur magnétothermique avec bobine à manque de tension.

MÉCANIQUE

Châssis	acier E 24.2
Turbine	Pales Inox 4 mm Plateau E24 Ep : 4 mm
Volute coffre	Inox 3 mm
Capot	polyéthylène rouge
Turbine	diamètre 450 mm assemblage par moyeu conique direct bout d'arbre moteur

Retrouvez les schémas des raccordements électriques sur le site www.SAVrockster.fr

MISE EN ROUTE

> Rendez-vous sur [SAVrockster.fr](http://www.SAVrockster.fr)

INSTALLATION BALISE



accès direct
www.SAVrockster.fr

MISE EN ROUTE TÉLÉCOMMANDE



accès direct
www.SAVrockster.fr

MISE EN ROUTE MODE DÉGRADÉ



accès direct
www.SAVrockster.fr

**ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL****DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ**
DES MACHINES SOUMISES À LA DIRECTIVE N° 2006/42/CE**Délivrée en application de :**

- > La Directive Européenne 2006/42/CE du 17 mai 2006 relative aux machines.
- > Le décret 2008-1156 du 07 novembre 2008, transcrivant en droit français cette directive européenne.
- > La Directive compatibilité électromagnétique 2014/30/UE (Décret 2015-1084 du 27/08/2015)
- > La Directive dite « basse tension » 2014/35/UE (Décret n° 2015-1083 du 27/08/2015)

Le constructeur soussigné : **SAS STIVENT INDUSTRIE®**
ZI DE LA MADELEINE
6 RUE DE LA COMMUNAUTE
BP 10012
86110 MIREBEAU

Déclare que l'équipement de travail neuf ci-après identifié :

Appareil de ventilation et d'aspiration ROCKSTER 3, produit dans nos ateliers, est conforme aux dispositions réglementaires citées ci-dessus.

Pour la Société :
Fait à Mirebeau le (se référer à la date de la facture)

SAS STIVENT INDUSTRIE®
CONFORM, Président,
Représenté par Philippe BECEL



**Tout le SAV
de vos machines Rockster,
de la documentation d'aide
et des outils de diagnostic sur**

www.SAVrockster.fr



Rockster 2
(RD & RA)



Rockster 2S
(RDS & RAS)



Rockster 3
(RT)

SAS STIVENT INDUSTRIE®

Z.I. de la Madeleine

B.P. 10012

86110 MIREBEAU